



Examen d'entrée 2018

Chef de chant (musique ancienne)

Contenu de l'épreuve de Licence/DNSPM et Master CIM

Pour l'épreuve de Licence/DNSPM

- 1) Interprétation d'un programme libre de 10 minutes maximum, comportant au moins 2 pièces de styles variés, dont le prélude BuxWV 163 de D. Buxtehude ou une toccata de J.J. Froberger
- 2) Mise en loge de 20 mn sur une pièce vocale avec basse continue

Pour l'épreuve de Master CIM

- 1) Interprétation d'un programme libre de 20 mn, comportant au moins 2 pièces de styles variés dont une toccata de J.S. Bach
- 2) Mise en loge de 30 mn sur deux pièces ou extraits de pièces vocales avec basse continue

Pour la Licence/DNSPM et le Master CIM

- 3) Lecture à vue portant notamment sur la perception de données stylistiques (cette lecture à vue ne fera pas l'objet d'une mise en loge).
- 4) Entretien avec le jury, portant en particulier sur le projet d'études.

Précisions importantes :

Le jury pourra interrompre le candidat au bout de 5 minutes.

Le candidat doit apporter 3 jeux de toutes les partitions qu'il interprétera ; il les donnera au jury au moment de son passage et les récupérera ensuite.